Pardonner "s'il est possible" ?

Rachel Dufour

Suite à la deuxième publication de l'article « Pardonner, réparer, restaurer », des questions ont été soulevées auxquelles je voudrais apporter un élément de réponse, en me basant sur un texte de mon père, pasteur et excellent enseignant de la Parole de Dieu.

Oui, il est indispensable de pardonner :

« Si vous pardonnez aux hommes ..., votre Père céleste vous pardonnera aussi ; mais si vous ne pardonnez pas ..., votre Père céleste ne vous pardonnera pas non plus vos offenses. » **Matthieu 6 : 14-15 (Louis Segond, LS)**

"... C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur." **Matthieu 18:23-35 LS**

Ces versets parlent d'eux-mêmes. Que peut-il nous être fait pour

lequel Jésus n'ait pas déjà payé sur la croix ? Nous ne sommes pas plus grands que le Maître.

Un des fruits amers du non pardon est la rancœur qui nous prive de la grâce de Dieu. Ce poison est contagieux et l'on peut se retrouver à le répandre autour de soi en médisant. Mais la première victime, c'est nous ! Tout comme ce supplice du temps des romains, où le corps de la victime était littéralement cousu au dos du meurtrier, pour que celui-ci finisse par mourir à cause des fruits de son propre crime.

"Veillez à ce que nul ne se prive de la grâce de Dieu; à ce qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, ne produise du trouble, et que plusieurs n'en soient infectés." **Hébreux 12:15 LS**

Nous avons déjà développé le thème de la restauration qui permet de tourner la page et de faire que la vie continue, bien entendu, uniquement si cela est possible.

"S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes." **Romains 12:18**

Nous devons aussi réaliser qu'en faisant acte de pardon, nous résistons aux diviseurs des frères. Le pardon est donc indispensable !

Mais que penser de la parole de Pierre ?

« Repens-toi donc de ta méchanceté, et prie le Seigneur pour que la pensée de ton cœur te soit pardonnée, s'il est possible… » **Actes 8 : 22 LS**

Il nous faut avoir, comme donnée de base, la certitude que tous nos péchés peuvent être pardonnés, à l'exception d'un seul, le blasphème contre le Saint-Esprit qui peut s'expliquer très simplement par le fait d'attribuer des choses que le Saint-Esprit accomplit, au diable.

« Il y a un péché qui mène à la mort. » **1 Jean 5 :16 LS**

"Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point pardonné »… **Matthieu 12:31-32 LS**

Galates 5 :19-21 nous donne une liste des œuvres de la chair qui inclut la magie (ainsi que les excès de table, d'ailleurs). Ceux qui commettent ces péchés recevront le pardon **s'ils se repentent.**

L'incertitude de Pierre ne vient pas du fait que Simon ait pratiqué la magie, mais porte sur les propos (la démarche) de Simon. Est-ce un blasphème contre le Saint-Esprit, un outrage fait à l'Esprit de la grâce?

Ici, Pierre n'a pas de révélation.

Dans le cas du péché d'Ananias et Saphira (Actes 5 :3-9) Dieu a révélé, par une parole de connaissance, la faute commise; Pierre avait reçu la révélation de leur état de cœur et n'est qu'un témoin de la suite que le Seigneur y a donnée.

Dieu ne révèle pas ses plans "sur commande".

Le prophète Elisée, révèle les plans du roi de Syrie (2 Rois 6 :12), connaît la tromperie de Guéhazi (2 Rois 5 :26) ... et pourtant doit reconnaître que parfois, il n'a pas reçu de révélation.

« l'Éternel me l'a caché et ne me l'a point fait connaître." **2 Rois 4:27 LS**

Notre responsabilité est de faire connaitre l'Evangile de la grâce, **pas de déterminer qui peut être pardonné ou pas selon la "gravité" de l'offense à Dieu.**

Jésus seul a été établi par Dieu pour être juge :

« Et Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. » **Actes 10 :42 (et 2 Timothée 4 :1)**

Sans révélation précise, devant le cas de Simon, Pierre, avec sagesse, rajoute «s'il est possible».

Nous ne savons pas quelle réponse Pierre a donnée à la requête chargée d'inquiétude de Simon :

« Simon répondit: Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit. » **Actes 8 :24 LS**

L'enseignement que nous pouvons tirer de cet épisode est la prudence quant à la rapidité de notre cœur à juger notre prochain. Dieu seul est juge et déterminera le salut de chacun d'entre nous. Et puis, que nous importe, suivons-le chacun pour soi-même, nous efforçant de marcher dans ses plans pour notre vie !

Rachel Dufour

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

3 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com